

GUIDE DES ÉTUDES 2018-2020

MASTER MITRA

Médiation interculturelle :
identités, mobilités, conflits
Parcours Migrations transnationales

Contact : mitra@univ-lille.fr

Université de Lille - Domaine universitaire du "Pont de Bois"
Rue du Barreau BP 60149 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Sommaire

L'association d'étudiants : MITRAJECTOIRES	p. 2
Présentation de la formation	p. 3
Parcours de mobilité.....	p. 4
L'équipe de direction du master	p. 5
L'équipe pédagogique	p. 5
Programme des enseignements	p. 6-8
Calendrier général de la formation	p. 8
Descriptif des enseignements – Semestre 1	p. 9-17
Descriptif des enseignements – Semestre 2 (Lille)	p. 18-23
Jurys et diplômes	p. 24-25
Grille d'équivalence des systèmes de notation des universités partenaires	p. 26
Le C2i	p. 27
Le CLES à Lille 3	p. 27
Les services à l'étudiant	p. 28
Prévention du harcèlement sexuel	p. 29

Association d'étudiants

MITRAjectoires



L'association MITRAJECTOIRES, fondée en 2013 par des étudiants du Master MITRA, vise à établir des liens solides et productifs entre les différentes promotions du Master MITRA, à promouvoir les valeurs de l'interculturalité dans les différents pays dont sont issus les membres et où s'effectuent les différentes mobilités dans le cadre de la formation, et à contribuer, directement ou indirectement, à l'amélioration des conditions de vie des migrants en situation difficile.

Elle mène des projets culturels auprès de populations réfugiées dans la région Hauts-de-France. Elle est engagée dans des partenariats avec des associations et ONG de la région et d'ailleurs.

Site web - mitrajectoires.org

Contact : mitrajectoire@gmail.com

Présentation de la formation

MITRA propose une formation bilingue (en français et en anglais) de 4 semestres (120 ECTS) consacrée aux migrations transnationales et à leur impact sur les sociétés contemporaines.

Il est proposé par un consortium composé de 8 universités : Université de Lille (France), Université Babeş-Bolyai (Roumanie), Université de Wrocław (Pologne), University College Cork (Irlande), Université de Szeged (Hongrie), Université de Grenade (Espagne), Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Université fédérale de Rio de Janeiro (Brésil).

Fondé sur l'articulation entre travail académique, travail de terrain, apprentissages pratiques et stage, MITRA est à la fois un master de recherche et un master professionnalisant.

Objectifs de la formation

MITRA est un programme interdisciplinaire de Master en Sciences Sociales destiné à répondre aux besoins aigus d'expertise déclenchés par les processus migratoires contemporains. Il forme une nouvelle génération d'experts dans le domaine de la gestion de la diversité, de la médiation interculturelle et des politiques publiques en matière de migration et d'intégration.

Doté d'un savoir-faire et d'outils pratiques dans la négociation interculturelle, le diplômé du Master MITRA disposera d'une solide connaissance des politiques publiques liées à la migration et des compétences nécessaires pour faire face à la diversité culturelle. Grâce à une approche appuyée sur la recherche et sur la pratique, le Master MITRA permet la poursuite des études en doctorat et confère des compétences transférables qui ouvrent des opportunités de carrière dans les institutions et ONG nationales et internationales, les associations ou les administrations des collectivités territoriales, dans le domaine de l'accueil de réfugiés et de l'asile.

Organisation de la formation

Le programme comporte un enseignement commun, un enseignement de spécialité, un approfondissement thématique, un travail de recherche empirique, un stage pratique et la rédaction d'un mémoire codirigé par deux enseignants-chercheurs appartenant à des universités différentes.

Après un premier semestre pluridisciplinaire consacré à l'acquisition des méthodes et des concepts fondamentaux du programme à Lille, les étudiants effectuent une ou plusieurs mobilités dans les universités partenaires. La composition du consortium MITRA permet de réaliser des études sur les migrations et leurs impacts politiques, sociaux et culturels en Europe centrale et orientale, en Méditerranée orientale, en Afrique occidentale et au Brésil.

Universités partenaires

- Université de Lille : Master MITRA (Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits) - Parcours Migrations transnationales.

- Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca (UBB) : Master Études européennes

- Université de Wrocław (UW) : Master de sociologie, mention Médiation interculturelle

- Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) : Master MIRI, Géographie

- Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ) : Communication, psychologie sociale

- Université de Szeged (USZ) : Études européennes (droit, sciences politiques)

- Université de Grenade (UGR) : Éducation sociale

- University College Cork (UCC) : Langage et Cultures, Géographie

NB : Les universités en gras peuvent délivrer leur diplôme aux étudiants régulièrement inscrits (hors mobilité Erasmus).



Parcours de mobilité

MASTER 1 - semestre 1 - Lille

- Université de Lille : sociologie politique, sciences politiques, géographie, psychologie sociale, sociolinguistique, médiation interculturelle, langues.
- Langue d'enseignement : français, quelques cours en anglais.

MASTER 1 - semestre 2 – mobilité facultative

- Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie), Études européennes, sciences politiques. Langue d'enseignement : français, quelques cours en anglais
- ou Université de Wroclaw (Pologne), Département de sociologie. Langue d'enseignement : anglais. Cours de langue polonaise obligatoire.
- ou maintien à l'Université de Lille : sociologie, histoire, éthique, art et responsabilité sociale. Langue d'enseignement : français

MASTER 2 - semestre 3 – mobilité obligatoire

Recherche empirique de terrain et stage (mobilité obligatoire dans l'une des universités suivantes) :

- Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) : Master Migrations internationales et Médiations interculturelles (MIRI). Langue d'enseignement : français.
- Universidade Federal do Rio de Janeiro (Brésil) : communication et psychologie sociale. Langue d'enseignement : portugais
- Université de Szeged (Hongrie) : Études internationales. Langue d'enseignement : français
- Université de Grenade (Espagne) : Éducation sociale. Langue d'enseignement : espagnol
- Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie) : Études européennes, sciences politiques. Langue d'enseignement : français, quelques cours en anglais
- Université de Wroclaw (Pologne) : Département de sociologie. Langue d'enseignement : anglais
- University College Cork (Irlande) : Géographie. Langue d'enseignement : anglais

MASTER 2 - semestre 4

Rédaction du mémoire de recherche et du rapport de stage. Tous partenaires : retour à Lille ou à l'université du semestre 2, ou maintien dans l'université du semestre 3 (sauf Cork).

Les coordinateurs dans les universités partenaires

- Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (UBB) : Prof. Sergiu MISCOIU - miscoiu@yahoo.com
- Université de Wroclaw (UW) : Prof. Marcelina ZUBER - marcelina.zuber@uwr.edu.pl
- Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) : Prof. Papa SAKHO - papa.sakho@ucad.edu.sn
- Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ) : Prof. Mohammed HAJJI - mohahajji@gmail.com
- Université de Szeged (USZ) : Prof. Péter KRUSZLICZ - kruszlicz@irsi.u-szeged.hu
- Université de Grenade (UGR) : Prof. Antoio Luzon TRUJILLO - aluzon@ugr.es
- University College Cork (UCC) : Prof. Martin HOWARD - M.Howard@ucc.ie

L'équipe de direction

Directrice du Master : Isabelle SURUN – isabelle.surun@univ-lille.fr

Responsable administrative Relations internationales (mobilités, relations avec les universités partenaires) : Marine DORI – mitra@univ-lille.fr ; marine.dori@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 60 10

Responsable administratif Pôle MASTER – UFR LLCE (scolarité, emploi du temps, notes et diplômes) : Dominique POIRSON - dominique.poirson@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 71 50

L'équipe pédagogique à Lille

Université de Lille

Audrey CELESTINE, Études américaines, sciences politiques

Nathalie COULON, Psychologie sociale

Milena DOYTCHEVA, Philosophie politique, sociologie

Éric GLON, Géographie

Marie-Pascale HAMEZ, Français Langue étrangère

Nathalie LIONET-PRZYGODSKI, Psychologie sociale

Michael MARKEY, Anglais

Nicolas MARTIN-BRETEAU, Études américaines, sciences politiques

Stéphane MICHONNEAU, Histoire

Isabelle SURUN, Histoire

Professeurs invités

Sylvie BAYART, Communication interculturelle (Lille Télécom)

Marie-Madeleine BERTUCCI, Sociolinguistique (Université de Cergy-Pontoise)

Alethia FERNANDEZ DE LA REGUERA (UNAM, Mexico)

Andrea HEMBISE, Communication interculturelle (Lille Télécom)

Thomas PFIRSCH, Géographie (Université de Valenciennes)

Amy STAPLETON, Interculturalité (Université de Cork)

Catherine WIHTOL DE WENDEN, Sciences politiques (Sciences Po Paris)

Intervenants professionnels

Bonifacio OKOGO N'KAMA, Conteur, Médiateur interculturel

Compagnie TOP ! (Marion Martel et/ou Stéphane Vonthron), Théâtre de l'opprimé

Programme des enseignements 2017-2019

Semestre 1 Lille : Tronc commun

UE	Titre	Contenu	Langue d'enseignement	ECTS
1	Identité, citoyenneté et reconnaissance	- Dimensions éthique, politique, sociologique et juridique des concepts d'identité, de citoyenneté et de reconnaissance	Fr	5
2	Sciences politiques : Approche globale des migrations internationales	- Mondialisation des migrations - Politique migratoire de l'Europe - Enjeux et débats	Fr	4
3	Géographie : Mobilités, migrations, frontières	- Discontinuités et mobilités : théorie et études de cas	Fr	5
4	Le multilinguisme : enjeux et outils pour la médiation interculturelle	- Aspects sociolinguistiques du multilinguisme - Intercompréhension et interculturalité	Fr	4
5	Initiation à la méthodologie en Sciences humaines et sociales	- Méthodes de recherche et d'enquête - Méthode de projet	Fr	4
6	Pratique de l'interculturalité	- Atelier	Fr	4
7	Pratique des langues (2 langues au choix)	- Français langue étrangère (FLE) ; Anglais académique ; Polonais (débutant) ; Portugais (débutant) ; Espagnol (perfectionnement)	Fr	4

S2 - Lille, UBB (Université Babes Bolyai, Cluj, Roumanie) ou UW (University of Wroclaw, Pologne) : spécialisation

UE	Lille (fr / eng)		UBB (fr/eng)		UW (eng)	
	Titre	ECTS	Titre	ECTS	Titre	ECTS
1	Histoire des migrations et des frontières	5	Formation de la nation en Europe et en Afrique (fr)	5	Intercultural communication and mediation	4
2	Migration Studies (eng)	6	Internationalisation des conflits ethniques et religieux en Europe et en Afrique (fr/eng)	5	Cultural factors in migration process	5
3	Séminaire Interculturalité	4	Normes et sociétés : Europe, Afrique, Amériques (fr)	5	Labour and migration in Eastern Europe : comparative perspectives	5
4	Qualitative methodology in Social Sciences (eng)	4	Identité, populisme, extrémisme (fr)	5	Polish borderlands	5
5	Pratiques solidaires	4	Méthodologie de la recherche en sciences politiques (eng)	5	Methodology	6
6	Pratique de l'interculturalité (Atelier)	3	Langue française appliquée aux sciences sociales (fr)	5	Polish for foreigners	5
7	Pratique des langues (2 langues au choix) : Anglais ; FLE ; Portugais ; Espagnol ; Polonais	4				

S3 - Approfondissement thématique et recherche de terrain / stage : UCAD (Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal), UFRJ (Université fédérale de Rio de Janeiro, Brésil), USZ (Université de Szeged, Hongrie), UCC (University College Cork, Irlande), UBB, UW.

	UCAD (fr) NB : programme susceptible de modifications		UFRJ (pt) NB : programme susceptible de modifications		UCC (en) NB : programme susceptible de modifications	
Approfondissement 1	Migrations internes et inégalités spatiales en Afrique de l'Ouest	5	Migrações Sul-Sul / Norte-Sul e a nova velha ordem cultural	5	Introduction to Migration and Diaspora Studies	15
Approfondissement 2	Espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest	5	Migrações transnacionais na atualidade	5	- Refugee Law Ou : - Migration Law and Human Rights	5
Méthodologie	Méthodologie de la recherche	5	Méthodologie de la recherche	5	Case Studies and Current Issues in Migration and Diaspora Studies	10
Langues	Wolof (initiation)	5	Portugais (cours intensif)	5	-	-
Recherche / stage	Recherche de terrain encadrée	10	Recherche de terrain encadrée	10	Work Placement (report de crédits au S4)	10

UBB (fr/eng) NB : programme susceptible de modifications		UW (eng) NB : programme susceptible de modifications	
Systèmes politiques comparés (eng)	6	Ethical aspects of research and intellectual property rights	3
L'UE dans l'économie globale (fr)	6	Management of social conflicts Social negotiations	2 2
Éthique et politique en Europe et dans le monde (fr)	6	Sociology of Nations, Ethnicity and Civilisations	3
Politique internationale: diversité, migration, altérité (eng)	6	Qualitative Data Analysis Quantitative data Analysis	4 4
État, société et politique en Afrique francophone (fr)	6	Master seminar : Sociological Perspectives on Cultures, Mobilities, Spaces and Identities	8
		- Culture, Creativity and Consumption in Contemporary Cities Ou - Sociology of Risk	3
		Physical Education	1

S4 - Mémoire et rapport de stage : Lille, UBB, UW, UCAD, UFRJ, USZ

NB : la maquette des enseignements et la répartition des ECTS du S4 sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les universités.

- 1 séminaire obligatoire
 - 1 séminaire optionnel
- } 6 ECTS
- Langue : français ou anglais académique : 4 ECTS
 - Mémoire de recherche et soutenance : 10 ECTS
 - Rapport de stage et soutenance : 10 ECTS

Le stage

Les étudiants effectuent obligatoirement un stage d'une durée minimale de 4 semaines à plein temps (35h/semaine) – ou l'équivalent sur une durée plus longue – dans une organisation ou association de leur choix, sous réserve de l'accord de la direction du Master. Le stage est effectué soit entre le S2 et le S3, soit pendant le S3, soit entre le S3 et le S4, selon le calendrier des mobilités et la localisation de l'organisme d'accueil. Il ne peut s'effectuer aux dépens de la formation et ne dispense pas de l'assiduité aux enseignements. Le stage fait l'objet d'une convention entre l'Université de Lille et l'organisme d'accueil, sauf exception. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance au cours du S4, au moins 2 mois avant la soutenance du mémoire de recherche.

Le mémoire de recherche

Le mémoire de recherche, d'une longueur de 80 à 100 pages hors annexes et bibliographie, est l'aboutissement de la démarche de recherche théorique, bibliographique et empirique menée par l'étudiant tout au long de la formation. Il peut prendre des orientations diverses selon la nature du projet de l'étudiant et son objet d'étude, mais il comporte obligatoirement l'analyse des résultats d'une enquête de terrain ou une étude de cas. Il peut être rédigé en français ou en anglais, sous réserve d'accord des deux co-directeurs. Il est dirigé par deux enseignants membres des équipes pédagogiques des universités partenaires, en principe un enseignant de l'université du S1 ou du S2 et un enseignant qui a dirigé l'enquête de terrain au S3. Les deux co-directeurs participent au jury ainsi qu'un troisième enseignant ou un responsable d'une organisation ou association en lien avec la recherche effectuée. La soutenance s'effectue entre fin juin et mi-juillet de l'année de M2.

Les étudiants inscrits à Cluj sont tenus de soutenir leur mémoire à la date de soutenance unique prévue par l'UBB (généralement fin juin). À Wrocław, les soutenances ont lieu mi-juillet, à Lille fin juin / début juillet. Les soutenances en septembre sont réservées aux cas exceptionnels (maladie ou cas de force majeure). Si le mémoire n'est pas soutenu à la date limite prévue par le jury, l'étudiant doit solliciter une réinscription en M2.

Calendrier 2018-2020

S1 Lille : 3-14 septembre 2018 (semaines d'intégration). Début des cours le 17 septembre 2018. Vacances d'automne du 27 octobre au 4 novembre. Fin des cours le 21 décembre 2018. Vacances de Noël du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

S2 Lille : 7 janvier 2018 – mi-mai 2018

S2 UW : début février 2018 – fin mai / début juin 2018

S2 UBB : fin février – mi-juin 2018

Vacances de printemps à des dates variables selon les universités.

S3

Université	Août 2018	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2019	Février
UFRJ					Début déc		
UCC					mi-déc		
USZ					mi-déc		
UW		mi-sept					
UBB							mi-fév
UCAD							

Vacances de Noël à des dates variables selon les universités.

S4

Université	Janvier 2019	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Soutenances mémoires
UFRJ		Fin fév					
USZ							
UW							mi-juillet
UBB		Fin fév					Fin juin
UCAD							
Lille	mi-janv				mi-mai		Fin juin-début juillet

Vacances de printemps à des dates variables selon les universités.

Les soutenances retardées exceptionnellement pour motif grave (maladie...) ont lieu dans la première quinzaine de septembre. Le jury de diplôme a lieu fin septembre-début octobre.

Descriptif des enseignements – Semestre 1

UE1 : IDENTITÉ, CITOYENNETÉ, RECONNAISSANCE

Nombre de crédits à l’UE : 5

Nom de l’Enseignant responsable : Milena Doytcheva

Nom de l’intervenant : Milena Doytcheva

Nombre d’heures : 24

Langue d’enseignement : Français

Descriptif de l’enseignement

Le séminaire sera consacré à l’étude des concepts d’identité, de citoyenneté et de reconnaissance. Il portera sur les évolutions récentes dans l’interprétation de ces concepts, en tenant compte de leurs dimensions éthique, politique, sociologique et juridique. Ces concepts seront mis en œuvre pour analyser les rapports entre identités multiples et citoyenneté, les modalités et les pathologies de la reconnaissance, la question de la participation politique, le problème des conflits et de leur médiation. Un angle d’études particulier sera abordé à travers la question du racisme et des discriminations. En quoi ces problématiques peuvent-elles conduire aujourd’hui à un renouvellement des approches théoriques et pratiques en matière d’inégalité, de justice sociale et de reconnaissance ? Peut-on concevoir une politique de reconnaissance qui se décline non pas en termes d’identités mais en termes d’inégalités ? Comment envisager une approche non essentialiste de la culture ? – autant de questions problématiques, auxquelles nous essayerons d’apporter des éléments de réponse à partir également l’étude de travaux et de recherches empiriques.

Vérification des connaissances / modes d’évaluation

Présentation orale au cours du séminaire et soumission du texte de la présentation en fin de semestre. Le texte de la présentation tient compte des objections et compléments apportés lors de la discussion qui a suivi.

Bibliographie indicative

CANIVEZ Patrice, *Qu’est-ce que la nation ?*, Paris, Vrin, 2004.

DOYTICHEVA Milena, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris, La Découverte, 2007.

DOYTICHEVA Milena, *Le Multiculturalisme*, Paris, La Découverte, 2011 (2005).

FRASER Nancy, *Qu’est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, introduction et traduction française Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2005.

HONNETH Axel, *Leiden an Unbestimmtheit*, Stuttgart, Reclam, 2001, tr. fr. F. Fischbach, *Les pathologies de la liberté : une réactualisation de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, La Découverte, 2008.

HUNYADI Marc, *La vertu du conflit : pour une morale de la médiation*, Paris Cerf, 1995.

KYMLICKA Will, *Multicultural Citizenship*, Oxford University Press, 1995, tr. fr. P. Savidan, *La citoyenneté multiculturelle*, Paris, La Découverte, 2001.

PHILLIPS Anne, *Multiculturalism without Culture*, Princeton, Princeton University Press, 2007.

RENAULT Emmanuel, *L’expérience de l’injustice. Reconnaissance et clinique de l’injustice*, Paris, La Découverte, 2004.

RICOEUR Paul, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2005.

TAYLOR Charles, *Sources of the Self : The Making of the Modern Identity*, Harvard University Press, 1989, tr. fr. *Les sources du moi. La formation de l’identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.

TAYLOR Charles, *Multiculturalism and the « Politics of Recognition »*, Princeton University Press, 1992, tr. fr. D.-A. Canal, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994.

WALZER Michael, *On Toleration*, New Haven and London, Yale University Press, 1997, tr. fr. *Traité sur la tolérance*, Paris, Gallimard, 1998.

UE2 : SCIENCES POLITIQUES - APPROCHE GLOBALE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable : Catherine Wihtol de Wenden

Nom de l'intervenant : Catherine Wihtol de Wenden

Nombre d'heures : 21

Langue d'enseignement : Français

Descriptif de l'enseignement

Ce cours propose une vue d'ensemble des migrations internationales dans un cadre mondialisé et dans une approche de relations internationales. Après une analyse de la mondialisation et de la régionalisation des migrations, une analyse critique des données et des définitions, il traite de l'Europe et de sa politique migratoire, du vivre ensemble de façon comparative, de la citoyenneté et de la nationalité en référence à l'islam et à l'Europe, des générations issues de l'immigration, des débats en cours sur les enjeux à venir, démographiques et environnementaux, de la gouvernance globale et régionale des migrations et de la question de l'ouverture ou de la fermeture des frontières.

Contenu de la formation

- 1) Mondialisation et régionalisation des flux migratoires
- 2) Définitions et chiffres : analyse critique. Nouvelles catégories de migrations
- 3) Quelques grandes régions migratoires : Etats-Unis, Canada, Amérique latine,
- 4) Australie, Asie du sud-est
- 5) Russie et ses voisins, Turquie et ses voisins, Inde et Chine,
- 6) L'Europe et la crise migratoire de la méditerranée.
- 7) La politique européenne d'immigration et d'asile
- 8) La France, et comparaison avec les grands pays d'immigration européens
- 9) Citoyenneté et nationalité, droit de vote local, citoyenneté européenne
- 10) Vivre ensemble, les politiques d'intégration
- 11) Migrations et développement : l'exemple africain
- 12) la gouvernance mondiale des migrations, migrations et relations internationales

Bibliographie :

- Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations*, Paris, Autrement, 2016
- Stephen Castles, Hein De Haas, Mark Miller, *The Age of Migrations*, NY, Palgrave, 2015
- Corine Balleix, *La politique européenne d'immigration et d'asile*, Paris, la Documentation française, 2014
- Michel Agier (dir.), *Un monde de camps*, Paris, 2014
- Camille Schmoll, Hélène Thiollet, Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Migrations en Méditerranée*, Paris, CNRS Editions 2015.
- Catherine Wihtol de Wenden *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 2013, 266 p.
- Catherine Wihtol de Wenden, *Les nouvelles migrations*, Paris, Ellipses, 2013
- Catherine Wihtol de Wenden, *Le droit d'émigrer*, CNRS Editions, 2013
- Antoine Pécoud, *Depoliticising migration*, NY, Palgrave, 2015
- Sophie Body-Gendrot, Catherine Wihtol de Wenden, *Policing the inner cities in France, Great Britain and the United States*, NY, Palgrave, 2014

UE3 : GÉOGRAPHIE – MOBILITÉS, MIGRATIONS, FRONTIÈRES

Nombre de crédits à l'UE : 5

Nom de l'Enseignant responsable : Éric Glon

Noms des intervenants : Eric Glon, Thomas Pfirsch

Nombre d'heures : 20

Langue d'enseignement : français

Compétences visées

Acquérir les concepts et les connaissances de base en géographie des mobilités. Identifier les processus de construction des territoires et des frontières dans différents contextes. Analyser les représentations géographiques à l'œuvre dans les constructions territoriales et les frontières.

Contenu de la formation

1. Migrations internationales et recompositions des frontières en Europe. Thomas Pfirsch (12h) : A travers l'exemple de l'Union européenne, le cours présentera les approches des notions de frontière, de migration et de mobilités en géographie. L'Europe fait en effet figure de laboratoire puisque c'est à la fois l'une des principales zones migratoires de la planète, et le lieu de profondes recompositions des frontières à toutes les échelles (séance 1). A l'extérieur de l'espace Schengen, et en particulier en Méditerranée, se construit une véritable « frontière migratoire », externalisée, réticulaire, et qui se dilate jusqu'au Sahel (séance 2). A l'intérieur de l'Union, les migrations intra-européennes sont en plein essor alors même que l'espace de libre circulation entre en crise face au « retour des frontières » (séance 3). Enfin, aux échelles urbaine et locale apparaissent de nouvelles discontinuités territoriales liées aux migrations (« encampement » des migrants, nouvelles centralités ethniques etc... - séance 4).

2. Frontières, discontinuités et territorialités chez les Roms (France et Roumanie) : Eric Glon (8h)

Travail de l'étudiant hors présentiel

- Lecture des articles et ouvrages proposés en bibliographie
- Écriture d'un dossier argumenté à partir d'un article ou d'un extrait d'ouvrage

Bibliographie succincte

T. Pfirsch

AMILHAT-SZARY Anne Laure, 2015, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, PUF.

CLOCHARD Olivier, 2010, « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire », *Carnets de géographes*,

http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_01_03_Clochard.php

CUTITTA Paolo, 2015, « La *frontiérisation* de Lampedusa, comment se construit une frontière », *L'espace Politique*, n.25, <https://espacepolitique.revues.org/3336?lang=en>

TRIANDAFILLIDOU Ana, TRENZ Georg, 2017, "Intra EU Mobility and International Migration in times of Recession" *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43, 4.

E. Glon

Jean-Pierre Liégeois, *Roms et Tsiganes*, La découverte, Collection Repères, 2009, 125 p.

Modalités d'évaluation

Rédaction d'un dossier thématique. L'étudiant doit, en choisissant l'un des thèmes abordés, élaborer une analyse d'un article ou d'un extrait d'ouvrage proposés par l'enseignant, en soulignant l'apport de ces travaux pour ses recherches futures.

UE 4 : LE MULTILINGUISME : ENJEUX ET OUTILS POUR LA MEDIATION INTERCULTURELLE

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable :

Noms des intervenants :

Marie-Madeleine Bertucci : Introduction aux aspects sociolinguistiques du multilinguisme

Amy Stapleton : Communication interculturelle

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français et anglais

Descriptif de l'enseignement

1. Le séminaire montrera dans un premier temps et après les avoir définies, que les situations de multilinguisme interrogent le statut des langues et remettent en question les notions de langue(s) maternelle(s), langue(s) seconde(s), langue(s) étrangère(s). Ce processus ne va pas sans susciter des réactions identitaires potentiellement conflictuelles, qui résultent des contextes diglossiques, dans lesquels évoluent fréquemment les locuteurs migrants. Ces situations diglossiques sont susceptibles de peser sur la relation à la (aux) langue(s) du pays d'accueil de ces locuteurs et d'impacter leur intégration sociale et notamment scolaire en leur rendant plus difficile l'appropriation de la langue de scolarisation.

2. La deuxième partie de l'UE (atelier) aura pour objectif de fournir un socle de connaissances autour du concept d'interculturalité et de mettre en pratique des outils de communication interculturelle. Cet atelier est proposé en anglais.

Vérification des connaissances/modes d'évaluation

1. **Séminaire :** Un commentaire de document.

2. **Intercultural Communication Module :** The evaluation will be carried out in two stages.

✓ Drawing from the theory and examples examined in the class, and the bibliography provided, successfully plan and implement a local intercultural mediation intervention with the aim of improving intercultural communication among different groups. This can be done as a group (maximum 3 people per group) or individually in collaboration with local community groups or NGOs.

✓ Write a report to present and evaluate the project, critically analysing the project and the relationship between the theory and practice. The report should be no longer than 2500 words (excluding bibliography). Email a soft copy of the final report by 11pm on the 11th November.

✓ Present the project and evaluation in the class of the 13 November. Submit a hard copy of the final report at the beginning of the class.

Lectures recommandées (séminaire)

Van Den Avenne, C., 2004, *Changer de vie, changer de langues. Paroles de migrants entre le Mali et Marseille*, Paris : L'Harmattan.

Bertucci M.-M., 2013, « Formes de la ségrégation langagière et sociale en banlieue ». In T. Bulot (dir.). *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*. 4. *Normes et discrimination(s). Frontières, espaces et langues*. Paris : L'Harmattan, pp. 41-55.

Bulot T. & Blanchet P., 2013. *Une introduction à la sociolinguistique. Pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Paris : Éditions des archives contemporaines.

Cuq J.-P. 2006. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.

Dabène L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette.

Van Den Avenne C. (éd.). 2005. *Mobilités et contacts de langues*. Paris : L'Harmattan.

Sitographie

Bertucci M.-M. & Corblin C. (coord.). 2007. *Enseigner les langues d'origine. Le français aujourd'hui* 158. Paris : AFEF / Armand Colin.

<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui.htm>

Conseil de l'Europe. Unité des politiques linguistiques

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/division_fr.asp

Extramiana C. & Sibille J., (coord.) 2008. *Migrations et plurilinguisme en France*. Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ministère de la Culture. Paris : Didier.

https://www.google.fr/?gws_rd=ssl#q=www.culturecommunication.gouv.fr/content/.../3/.../cahier-+obs_2_migration_def.pdf

UE 5 : MÉTHODOLOGIE : LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable : Nathalie Coulon

Noms des intervenants : Nathalie Coulon, Nathalie Lionet-Przygodski

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis

Connaissances générales en méthodologie de la recherche et/ou de projet.

Compétences visées

- connaissance des principes de la recherche-action participative
- connaissance des techniques d'entretien et des techniques d'analyse de contenu
- capacité à mettre en œuvre une démarche de recherche-action participative
- capacité à analyser et à rendre compte des résultats obtenus avec une méthode participative.

Contenu de la formation

La première partie de l'enseignement porte sur les principes de la recherche-action participative, ses enjeux sociaux et scientifiques ainsi que ses difficultés méthodologiques.

La présentation s'appuie sur la « psychologie communautaire » comme lieu de théories et de pratiques dont les modes d'intervention sont introduits à partir d'une conception socio-écologique et systémique du développement humain.

La seconde partie du cours est consacrée à l'exposé des outils de la recherche participative tels que l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non-directif. L'analyse de contenu est abordée à partir de mises en situation.

Travail de l'étudiant hors présentiel

Mise en œuvre d'une démarche participative sur un thème et un terrain choisis pour plusieurs étudiant-e-s en accord avec les enseignantes.

Bibliographie succincte

Anadón, M. (2007, dir.). *La recherche participative. Multiples regards*. Québec : PUQ.

Bardin, L. (2001). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.

Blanchet, A. (1995). *L'entretien dans les Sciences sociales*. Paris: Dunod.

Orford, J. (2008). *Community Psychology. Challenges, controverses and emerging consensus*. Chichester: John Wiley & Sons Ltd.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : dossiers dans lesquels seront évaluées (1) l'appropriation de la démarche participative et des outils à partir d'une mise en situation ainsi que (2) la capacité à analyser et rendre compte des résultats obtenus.

UE 6 : PRATIQUE DE L'INTERCULTURALITÉ

Nombre de crédits à l'UE : 4

Noms des intervenants : Boniface Ofogo N'Kama

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : Français

Contenu de la formation

- Médiation artistique et interculturelle. Séminaire et atelier le conte oral (24h)

Présentation des intervenants

Boniface OFOGO N'KAMA, Artiste Conteur, médiateur interculturel et écrivain. Titulaire d'un doctorat en littérature hispano-américaine à l'Université Complutense de Madrid (1994), il a enseigné dans le master en « Migrations et Relations Intercommunautaires » de l'Université Autonome de Madrid (dir. Carlos Gimenez) ainsi qu' à l'université de Comillas (Madrid) de 2013 à 2015. Il a participé à plus d'une centaine de festivals internationaux de conteurs en Europe, Amérique Latine et Afrique. et a obtenu 3 prix (à Barranquilla et à Medellin en Colombie, ainsi qu'à Celaya (Mexique). Il a exercé le métier de médiateur interculturel à la Mairie de Madrid (1998-201) et à la Mairie de Mostoles (2001-2006).

Publications : *Une vida de cuento*, Ministerio de Educacion y Ciencia, España, 2006. El leon Kandinga, Ed. Kalandraka, 2009.

Descriptif de l'enseignement

Le conte oral :

1) Brève théorie du conte oral

Dans cette première partie du séminaire nous aborderons le rôle de la tradition orale dans la construction de l'identité collective, la question de l'oralité face à l'écriture (oralité primaire) et de l'oralité secondaire (Walter Ong) ainsi que la découverte de l'autre et de son imaginaire à travers le conte.

2) Le conte oral et la médiation interculturelle.

Définition des concepts: Médiation, conflit social et culturel, neutralité, interculturelité, « empowerment », communautés culturellement différenciées, identité et altérité, identité individuelle et identité collective.

3) Techniques d'oralité

- Le récit d'un itinéraire

- La description physique et émotionnelle

- Les énumérations substantives et adjectives

- L'inépuisable ressource de la métaphore.

- Les hyperboles

- Le dialogue direct et les interpellations

4) Les instruments du conteur. Théorie et pratique du conte oral

- La voix qui chuchote, l'écoute et le dialogue

- Communiquer sans paroles : le corps, les mains le regard

- L'écriture orale du conte : le contrôle et la colonisation de l'espace scénique

- La parole, l'expression orale

- Conter assis ou debout

- La dramatisation d'un conte traditionnel. Conter à partir d'un personnage. La tenue de scène

- Stratégies face à la fragilité de la mémoire humaine : le photogramme imaginaire du conte

- L'utilisation d'objets

- La musique et le chant, l'autre face de « la même monnaie ».

- Expression orale et expression écrite

- La respiration du conte: contrôle des émotions

5) La problématique du répertoire.
- Que puis-je conter à mon public ?
- Versions originales ou versions mutilées ?
- Adéquation du répertoire aux caractéristiques du public.
- Le clin d'œil aux minorités sociales et culturelles

6) La cuisine du conteur oral (Les petits secrets du conteur)
- La minutieuse sélection des ingrédients
- Le processus d'élaboration du plat
- La propreté comme valeur suprême.
- La tendresse comme ingrédient transversal

7) Activités pratiques de Médiation/ Evaluation : ORAL
A la fin du séminaire, chaque étudiant devra conter une histoire de 4-5 minutes face aux autres étudiants, sous la supervision du conférencier. Pour cela, il serait nécessaire de sélectionner le conte dès le début du séminaire.

Bibliographie : Le conférencier donnera à l'avance une bibliographie de contes interculturels.

Modes d'évaluation

- Séminaire : oral

UE7 : PRATIQUE DES LANGUES

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable : Michael Markey

Nombre d'heures : 18 + 18

Langue d'enseignement : français et anglais

Descriptif de l'enseignement :

Les étudiants pourront passer un test de positionnement qui déterminera le parcours suivi, en Français Langue Étrangère (FLE) et/ou en Anglais LVE ou une langue du pays de mobilité, en fonction des besoins avérés et de la langue de rédaction choisie pour le mémoire.

1) En FLE : responsable : Marie-Pascale Hamez (DEFI)

1. Tous les étudiants non-francophones bénéficieront de cours de Français sur Objectifs Universitaires axés sur le repérage des normes académiques, sur l'analyse et la production d'écrits universitaires en Sciences Humaines et Sociales tels : la fiche de lecture, le commentaire de statistiques, l'analyse d'entretiens, le dossier et l'écriture du mémoire.
2. Evaluation : écriture d'un court article pour mi-décembre.
3. D'autres modalités de soutien linguistique seront proposées pour les étudiants non-francophones souhaitant une aide en Français Langue Générale.
4. Evaluation : contrôle continu et examen. L'assiduité sera prise en compte.

Bibliographie :

Abry D., Chalaron M.-L. (2009). La grammaire des premiers temps. Vol. 1 et/ou Vol. 2. Presses Universitaires de Grenoble.
Barthe M., Chovelon B. (2005). Lectures d'auteurs. Presses Universitaires de Grenoble.
Charnet C. (1997). Rédiger : un résumé, un compte rendu une synthèse. Hachette Français Langue Étrangère.
Cislaru, G., Claudel, Ch., Vlad, M. (2009). L'Écrit universitaire en pratique, Bruxelles : De Boeck.

2) En anglais : responsable : Michael Markey

Lors du semestre, le cours d'anglais, ouvert à tous les étudiants, portera sur la recherche en Sciences

Humaines et Sociales. Les étudiants auront l'occasion d'aborder des notions telles que l'élaboration d'une question de recherche, la formulation d'hypothèses et d'objectifs, la mise en place d'une méthodologie appropriée et la présentation de résultats issus d'une recherche. L'évaluation se fera sous forme d'un contrôle continu.

Bibliographie :

Espeseth, M. (2004). Academic Listening Encounters. Cambridge University Press.

McCarthy, M., O'Dell, F. (2008). Academic Vocabulary in Use. Cambridge University Press.

Soars, L. et J., (2009). New Headway : Intermediate. Oxford University Press.

Site apprendre à apprendre: <http://crl.univ-lille3.fr/apprendre/>

3) Espagnol, néerlandais, polonais ou portugais du Brésil :

Les étudiants qui souhaitent se préparer à la mobilité des semestres suivants, en espagnol, néerlandais, polonais ou portugais du Brésil trouveront au CRL des ressources spécifiques. Ils peuvent aussi se joindre à des cours proposés dans ces langues à Lille 3 (voir liste des cours à l'UFR de langues).

NB : Les étudiants qui souhaitent suivre un enseignement dans d'autres langues que celles proposées dans le cadre de la formation peuvent le faire en s'inscrivant au Pôle LANSAD, mais ils ne pourront pas se prévaloir d'une note obtenue dans ces enseignements.

Descriptif des enseignements – Semestre 2 – Lille

UE1 : HISTOIRE DES MIGRATIONS ET DES FRONTIERES

Nombre de crédits à l'UE : 5

Nom de l'Enseignant responsable : Isabelle Surun

Noms des intervenants : Stéphane Michonneau et Isabelle Surun

Nombre d'heures : 20

Langue d'enseignement : français

Compétences visées

Acquérir les concepts de base en histoire des migrations. Identifier les formes historiques diverses du phénomène migratoire en Europe et hors d'Europe depuis le XIX^e siècle.

Identifier les processus de construction des territoires et des frontières dans différents contextes historiques.

Contenu de la formation

1. Histoire des migrations

Le cours présentera l'historiographie du fait migratoire ainsi que des éléments théoriques et des études de cas sur l'histoire de la migration et de l'asile aux XIX^e et XX^e siècles.

2. Histoire des frontières

Les frontières constituent un objet d'histoire des relations internationales dont l'approche s'est beaucoup renouvelée, en relation avec les problématiques liées à la construction de l'État-nation, à l'histoire impériale, aux mouvements de population du XX^e siècle et à la globalisation. Le cours proposera des éléments théoriques et des études de cas.

Travail de l'étudiant hors présentiel

- Lecture des articles et ouvrages proposés en bibliographie

- Écriture d'un dossier argumenté à partir d'un article ou d'un extrait d'ouvrage

Bibliographie

Histoire des migrations

- Sylvie Aprile et Stéphane Dufoix, *Les mots de l'immigration*, Belin, 2008.

- Nancy Green, *Repenser les migrations*, PUF, 2002

- Philippe Rygiel, *Le temps des migrations blanches - Migrer en Occident (1850-1950)*. Paris : Aux lieux d'être, 2007

Articles en ligne :

- Jacqueline Costa-Lascoux, Patrick du Cheyron, « Quand la recherche française investit les circulations migratoires », *Revue française des affaires sociales* 2/2004 (n° 2), p. 181-205. URL : www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-2-page-181.htm.

- Karen Akoka : « crise des réfugiés, ou des politiques d'asile ? » <http://www.laviedesidees.fr/Crise-des-refugies-ou-des-politiques-d-asile.html>

- Sylvie Aprile et Delphine Diaz, « L'Europe et ses réfugiés au XIX^e siècle », *La vie des Idées*, <http://www.laviedesidees.fr/L-Europe-et-ses-refugies-politiques-au-XIXe-siecle.html>

Europe and its political Refugees in the 19th Century, *Books and Ideas*, 18 April 2016.

URL : <http://www.booksandideas.net/Europe-and-its-Political-Refugees-in-the-19th-Century.html>

- Catherine Wihtol de Wenden, « Ouverture et fermeture de la France aux étrangers. Un siècle d'évolution », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2002/1 (no 73), p. 27-38. DOI :

10.3917/ving.073.00272008

Sites :

Histoire de l'immigration (Musée de l'histoire de l'immigration) <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration>

Histoire des frontières

- Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 (1^e éd. anglaise : 1983).
- Frederick Barth, « Ethnic groups and boundaries » (1968), reproduit dans Poutignat Philippe, Streiff-Fenard Jocelyne, *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris, PUF, 1995.
- Michel Foucher, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991 (2^e édition), Chapitre I, II, III, V, Conclusion.
- Michel Foucher, *L'obsession des frontières*, Perrin, 2007.
- Bernard Guenée, « Des limites féodales aux frontières politiques », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, T. II, « La nation ».
- Donnan Hastings, Wilson Thomas M. (éd.), *Border Identities. Nation and state at international frontiers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Daniel Nordman, « Des limites d'État aux frontières nationales », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, T. II, « La nation ».
- Gilles Pécout (dir.), *Penser les frontières de l'Europe du XIXe au XXIe s. Elargissement et union : approches historiques*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2004.
- Peter Sahlins, *Frontières et identités nationales, La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVIIe siècle*, Paris, Belin, 1996.
- Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales, Europe XVIIIe-XXe siècles*, Seuil, 2001

Modalités d'évaluation

Écriture d'un dossier thématique : l'étudiant doit, en choisissant l'un des thèmes étudiés, élaborer une analyse d'un article ou d'un extrait d'ouvrage proposés par l'enseignant, en soulignant l'apport de ces travaux pour ses recherches futures.

UE2 : MIGRATIONS STUDIES

Nombre de crédits à l'UE : 6

Nom de l'Enseignant responsable : Audrey Célestine

Noms des intervenants : Audrey Célestine, Nicolas Martin-Breteau

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : anglais

Descriptif de l'enseignement : Études des migrations

Le séminaire portera sur la sociologie des migrations et des phénomènes désignés par les concepts d'interculturalité et d'altérité. Il sera tout d'abord consacré à l'étude de la question migratoire, principalement en France, avant d'aborder les liens entre migration, altérité, interculturalité et processus de racialisation dans les sciences sociales. La distinction entre migrant et réfugié, l'analyse à différentes échelles (du local au transnational) de parcours de migrations, le rôle des frontières seront plus particulièrement étudiés.

Parallèlement à l'étude des grands enjeux théoriques autour des migrations, nous travaillerons sur des cas pratiques d'enquêtes de sciences sociales ayant mobilisé des sources et données diversifiées pour appréhender ces phénomènes.

Compétences visées

Maîtriser les processus de construction de la figure du migrant dans différents contextes historiques et sociologiques. Analyser les représentations et discours sur le sujet migrant.

Contenu de la formation

1. Enjeux des migrations dans les sciences sociales : N. Martin-Breteau
2. Enquêter sur les migrations et les pratiques interculturelles : A. Célestine

Travail de l'étudiant hors présentiel

Lectures et travail de terrain dont les modalités seront précisées en début de semestre.

Modalités de l'évaluation

Les étudiants seront évalués individuellement (fiche de lecture, fiche technique sur des enjeux ou concepts précis) et collectivement (travail de terrain mené dans la métropole lilloise et restitution des données collectées pendant le travail collectif).

Bibliographie succincte

Belkacem, L. (2013). Jeunes descendants d'immigrants ouest-africains en consultations ethnocliniques: migrations en héritage et mémoires des «origines». *Revue européenne des migrations internationales*, 29(1), 69-89.

Bloemraad, I. (2005). The limits of de Tocqueville: how government facilitates organisational capacity in newcomer communities. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), 865-887.

Brinbaum Yaël, Moguérou Laure et Primon Jean-Luc, *Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire dans Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee références, 2012, pp. 43-59

Escafré-Dublet, A. (2008). L'Etat et la culture des immigrés, 1974-1984. *Histoire@ Politique*, (1), 15-15.

Pette, M. (2014). « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie* (4) 5, 405-421.

Portes (A.), DeWind (J.), (2004) « A Cross-Atlantic Dialogue: The Progress of Research and Theory in the Study of International Migration, *International Migration Review*, Vol. 38, No. 3, Conceptual and Methodological Developments in the Study of International Migration pp. 828-851

Safi, M., « Une refondation manquée : les politiques d'immigration et d'intégration en France », *La Vie des idées*,

<http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/6g0gsihsjmn5snc9pcdh14112/resources/20140328-safi.pdf>

Sayad, A. (1999). Immigration et « pensée d'État ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129(1), 5-14.

Spire, A. (2008), *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Raisons d'agir.

Waters, M. C. (1994). Ethnic and racial identities of second-generation black immigrants in New York City. *International Migration Review*, 795-820.

UE3 : SÉMINAIRE INTERCULTURALITÉ

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable :

Noms des intervenants :

Nombre d'heures : 18 (3 journées d'étude)

Langue d'enseignement : français

Descriptif de l'enseignement :

À venir

Voir site de l'École doctorale SHS : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>

UE4 : QUALITATIVE METHODOLOGY IN SOCIAL SCIENCES

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable : Alethia Fernandez de la Reguera

Noms des intervenants : Alethia Fernandez de la Reguera

Nombre d'heures : 18

Langue d'enseignement : anglais

Descriptif de l'enseignement : "Qualitative Methodology: How and why to use Grounded Theory?"

Qualitative methodologies for social research with a focus on gender, migration, and globalisation.

Bibliography:

Anselm Strauss & Juliet Corbin, *Basics of Qualitative Research : Grounded Theory Procedures and Techniques*, SAGE Publications, 1990.

UE5 : PRATIQUES SOLIDAIRES

Nombre de crédits à l'UE : 4

Descriptif : Travail bénévole auprès d'associations ou de structures accueillant des migrants. NB : il est souhaitable de prendre contact avec les associations dès le premier semestre et de commencer l'activité dès que possible.

Nombre d'heures : 20h minimum

Évaluation : Restitution orale et écrite de l'expérience lors d'une journée d'étude en fin de semestre.

UE6 : PRATIQUE DE L'INTERCULTURALITÉ

Nombre de crédits à l'UE : 3

Noms des intervenants : Marion Martel et/ou Stéphane Vonthron (TOP !)

Nombre d'heures : 36

Langue d'enseignement : français

Descriptif de l'enseignement : Atelier Théâtre de l'opprimé

Il s'agira de découvrir tous les aspects d'une création artistique du théâtre de l'Opprimé : la création de l'histoire à partir de vécus personnels (problématiques apportées par les participant-e-s), l'écriture (sans passer par l'écrit), l'esthétique (décor, images...) jusqu'à une représentation.

Nous explorerons les jeux, exercices et techniques (notamment le théâtre-image et le théâtre-forum) spécifiques au Théâtre de l'Opprimé.

Ces techniques visant la création d'un théâtre-forum ont été mises au point au fur et à mesure des besoins par Augusto Boal et son équipe parisienne dans les années 70. Il s'agissait alors de répondre aux problèmes suivants : Comment mettre le/la spectateur/trice au centre de la réflexion ? Comment chercher collectivement des solutions à des oppressions ?

Nous présenterons l'histoire de la création du Théâtre de l'Opprimé et de ses fondements idéologiques. La formation alternera théorie et pratique avec des temps de questionnement et de parole collectifs.

Contenu de la formation :

Les jeux et exercices visent à la constitution d'un groupe capable de travailler, à la démécanisation physique et mentale, à la mise en confiance en la capacité de penser, de créer...

Le Théâtre-Image constitue une phase importante du travail : si le Théâtre-Forum permet de chercher comment obtenir ce que nous voulons, le Théâtre-Image permet de chercher ce que nous voulons.

Les participant-e-s seront amené-e-s à apporter des histoires qu'il/elle-s veulent mettre en débat et sur lesquelles il/elle-s sont en recherche. Il/elle-s choisiront 2 à 3 scènes à mettre en scène collectivement.

La création d'un modèle de théâtre-forum :

Pour créer un modèle, il faut analyser la question que l'on veut poser, comprendre les enjeux de la situation, se situer dans cette situation, clarifier quelle est notre volonté d'action....

Mise en jeu d'histoires vécues pour arriver à l'ascèse qui consiste à mêler l'histoire singulière et la problématique générale.

Le Forum : Une fois joué, le modèle initial est expérimenté au sein du groupe : les protagonistes de l'histoire sont tour à tour remplacés par ceux et celles qui veulent y tenter une action transformatrice.

Les acteur/trice-s du modèle initial vont réagir à cette action au plus près de la réalité et tenter d'en dévoiler les conséquences à leurs différents niveaux. Les interventions de remplacement se succèdent, soit en écho et en prolongement les unes des autres, soit explorant d'autres pistes pour tirer la situation de départ dans tous les sens possibles et explorer tous les enjeux qu'elle renferme et sur lesquels on peut agir. Ainsi, au fil des explorations, des pistes d'actions concrètes sont élaborées, re-questionnées, écartées ou retenues selon leur capacité à être concrétisées dans la réalité ou non.

Compétences visées :

Apprendre jeux et exercices

Apprendre des jeux du théâtre de l'Opprimé, les manières de les proposer et de les conduire, analyser leurs objectifs

Etre capable de diriger la partie « jeux et exercices » avec un-e professionnel-le du Théâtre de l'Opprimé.

Apprendre le jeu d'acteur/actrice de théâtre-forum

Apprendre à explorer des sujets qui me tiennent à cœur : apporter des histoire, s'investir dans l'interprétation

Travailler en images fixes

Mesurer le degré de force et d'énergie à mettre face au partenaire

Improviser en restant fidèle à son personnage (volonté)

Augmenter sa capacité à proposer sans imposer (émotions, images, personnages, histoires...)

Travailler les personnages interprétés : complexité, émotions, pouvoir jouer plusieurs styles...

Augmenter ses capacités techniques : concentration, travail sur les 5 sens, utilisation de l'espace

Apprendre les bases du travail de conduite du forum en tant que comédien-ne oppresseur

Etre capable de ré-ajuster son jeu selon les retours (formateur/s ou groupe)

Mettre en scène

Elaborer des consignes claires

Prendre en compte les retours du groupe et des comédien-ne-s

Théâtraliser des situations réelles : à partir de ses propres histoires ou de celles des autres

Différencier personne et personnage, personne et fonction

Savoir clarifier la problématique et les enjeux d'une scène de théâtre-forum pour pouvoir faire de vrais choix de mise en scène

Utiliser les corps des comédien-ne-s, l'espace, les décors et accessoires pour mettre en lumière les enjeux de la scène

Travailler en collectif

Donner son avis, exercer son sens critique

Valoriser l'apport du groupe (coopération, intelligence collective, travail en équipe)

Être actif/ve dans les moments collectifs de prise de parole : débriefing...

Animer un groupe

Rechercher et mettre à jour les peurs et freins

Savoir comment permettre à un groupe d'improviser des récits faits par les participant-e-s

Faire des retours à l'issue d'une improvisation

S'interroger sur la mise en pratique des jeux, exercices...

Modalités de l'évaluation : Oral/ Ecrit

Une grille de compétences sera remplie par l'étudiant-e et discutée ensuite avec le ou les formateur(s).

Des travaux pratiques auront lieu tout au long de la formation.
Un compte-rendu court sera fait sur l'atelier : questionnements sur la méthode, son application...

Bibliographie :

- Augusto Boal, *Théâtre de l'opprimé*. Paris, La Découverte, 2006.
 - Augusto Boal, *L'arc en ciel du désir*. Paris, La Découverte, 2002.
- en anglais et en allemand:
- Augusto Boal, *Legislative Theatre: Using Performance to Make Politics*, 1 Oct 1998
 - Augusto Boal, *Hamlet and the Baker's Son: My Life in Theatre and Politics (Augusto Boal's Memoirs)* (23 Feb 2001)
 - Augusto Boal, *The Aesthetics of the Oppressed* (22 Mar 2006)
 - Augusto Boal, *The Rainbow of Desire*, London: Routledge (1995)
 - Julian Boal, *As Imagens de um Teatro Popular*, São Paulo: Editora Hucitec (2000)
 - Till Baumann, *Von der Politisierung des Theaters zur Theatralisierung der Politik. Theater der Unterdrückten im Rio de Janeiro der 90er Jahre*, Stuttgart: ibidem-Verlag (2001)

DVD de T'OP! :

Nous, contre les discriminations : suivi de La création et la tournée du théâtre-forum

Aux Actes Citoyens ! : le parcours des acteurs dans la création

Sans-papiers : spectacle monté avec le CSP59 et les sans-papiers de la Région

Festival 2011 : nos groupes et les théâtre-forums de 2011 lors du festival.

Autres auteurs que nous vous conseillons :

- Julian Boal, « Origines et développement du Théâtre de l'Opprimé.e en France », in Christian Biet et Olivier Neveux, *Une histoire du spectacle militant. Théâtre et cinéma militants 1966-1981*, Montpellier, L'Entretemps, 2007.
- Olivier Neveux, *Théâtres en lutte. Le théâtre militant en France des années 1960 à aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2007.
- Paolo FREIRE, *L'Éducation comme pratique de la liberté* (1964)
- Paolo FREIRE, *Pédagogie des opprimés* (1974, écrit en 1969)
- Paolo FREIRE (trad. Jean-Claude Régnier), *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Éd. Érès, 2013

UE7 : PRATIQUE DES LANGUES

Nombre de crédits à l'UE : 4

Nom de l'Enseignant responsable : Michael Markey

Noms des intervenants : Michael Markey, Marie-Pascale Hamez

Nombre d'heures : 15 + 18

Langue d'enseignement : anglais, français, portugais, espagnol, polonais

Descriptif de l'enseignement : Prolongement de l'UE7 du S1 (voir plus haut)

Jurys et diplômes

Règles générales de progression des étudiants de MASTER

(Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master)

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- Jurys semestriels

Pour les **cursus master** (jurys de première et de seconde session ou *session unique ou longue*) la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE :

- Si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
- Si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.
- L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que si il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

- Jurys d'année

Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième session, session « unique » ou longue) :

L'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.

La note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

En principe, seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et donc validé cette année, sont autorisés à accéder au M2.

- Jurys de diplôme

Maîtrise

A l'issue de la deuxième session (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme de la maîtrise sur la base d'une **compensation** entre les UE du M1 :

Au titre de la première session, aux étudiant-e-s dont la moyenne coefficientée des notes de première session (ou de session longue) est égale ou supérieure à 10.

Au titre de la deuxième session aux étudiant-e-s dont la moyenne coefficientée des notes obtenues aux UE capitalisées en première session et des notes obtenues à la deuxième session est égale ou supérieure à 10.

Aucune mention ne sera portée sur le diplôme de Maîtrise.

Master

Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :

- au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
- au titre de la deuxième session :
- aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;

La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante.

Spécificités du Master MITRA

Le Master MITRA est placé sous le régime de la session unique longue (jury d'année, pas de session de rattrapage). L'Université de Lille centralise les notes obtenues à Lille et en mobilité et les envoie aux autres universités diplômantes (Cluj, Wroclaw et Dakar). Le jury de première année a lieu à Lille fin juin-début juillet. Le jury de diplôme se tient à Lille fin septembre-début octobre et délibère conjointement avec les représentants des universités partenaires pour harmoniser les notes, en s'appuyant sur la grille d'équivalence de notes construite par le consortium (voir ci-dessous). L'étudiant qui aura passé au moins un semestre dans l'une des universités diplômantes est tenu de se conformer aux règles qu'elles imposent en termes d'inscription et de soutenance du mémoire pour obtenir le diplôme qu'elles délivrent. Les étudiants qui effectuent leur(s) mobilité(s) dans d'autres universités du consortium n'obtiendront que le diplôme de Lille.

Vos examens et l'ENT

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ouvrez l'application Scolarité Etudiant, puis cliquez sur la ligne Consulter vos notes et résultats. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Tout connaître sur les examens et les règles de délivrance des diplômes en consultant le site Lille 4 <https://www.univ-lille.fr/etudiant/examens/>

Grille d'équivalence des systèmes de notation en vigueur dans les universités membres du consortium MITRA

Note	DÉFINITION	MENTION	UBB / 10	U Lille / 20	UFRJ	UCAD /20	UW et UDZ /10	UCC
A	Excellent. Travail exceptionnel, très peu d'erreurs.	DISTINCTION / EXCELLENT	10	18-20	A	18 - 20	5	70-100
B	Très bien. Au dessus de la moyenne, mais avec quelques erreurs.	TRÈS BIEN	9	16-18	A	15 - 17	4+	60-69
C	Bien. Travail solide dans l'ensemble, un certain nombre d'erreurs regrettables.	BIEN	7 - 8	14-16	B	12 -14	4	50-59
		ASSEZ BIEN		12-14				
D	Satisfaisant. Correct, mais avec des défauts certains.	PASSABLE	6	10-12	C	10 - 11	3	40-49
E	En dessous de la moyenne. Le travail ne correspond pas aux conditions requises. Echec	ÉCHEC	5	8-9	D	8 - 9	2	-
FX	Échec. Il faut travailler davantage pour obtenir les crédits.	ÉCHEC	4	6-7	E	6 - 7	1	0-39
F	Échec. Il faut beaucoup plus de travail pour obtenir les crédits.	ÉCHEC	1-3	< 5	E	< 5	1	0-39

Certificat informatique et internet niveau 1

QU'EST-CE QUE LE C2I NIVEAU 1 ?

Le Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1) est une certification nationale qui atteste et valorise vos compétences informatiques et comporte 5 domaines. En continuité avec le B2i des études secondaires, il se prépare au cours de la licence, mais il est également accessible aux étudiants de master et de doctorat.

Le C2i niveau 1 apporte aux étudiants les compétences qui leur sont utiles tout au long de leur parcours universitaire. Et c'est bien entendu un élément supplémentaire sur le CV, apprécié des recruteurs.

Le C2i niveau 1 est aussi une première étape dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires à ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement.

Le C2i niveau 1 vise plusieurs objectifs : une utilisation optimale d'un ordinateur personnel (environnement, sécurisation des données...), une maîtrise des outils bureautiques, une utilisation efficace des services d'Internet et de recherche documentaire, une mise en pratique du travail collaboratif à distance (plate-forme, wiki, blog...), une sensibilisation au droit et à la déontologie des domaines concernés.

La préparation à la certification peut être effectuée en autoformation. Pour les candidats en autoformation, la certification comporte des épreuves organisées deux fois dans l'année (avril et décembre). Si vous ne validez pas la totalité des épreuves au cours d'une année, vous pouvez vous réinscrire l'année suivante, vous gardez le bénéfice des domaines acquis pour une durée de 3 ans.

c2i.contact@univ-lille.fr ou reportez-vous sur le site de l'université Lille à la rubrique « C2i ».

LE CLES

Le CLES, une certification nationale qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues, est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe, à plusieurs niveaux :

- CLES 1 : correspond au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – Utilisateur indépendant, peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES 2 : niveau B2 du CECRL Utilisateur indépendant, peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES 3 : niveau C1 du CECRL. Utilisateur expérimenté, peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle

La préparation aux épreuves du CLES peut se faire en autoformation complète ou tutorée à partir de modules de formation spécifiques, accessibles sur le site du Centre de Ressources en Langues (CRL). Préalablement à votre inscription, il est recommandé d'effectuer une évaluation de votre niveau au moyen d'un test de positionnement disponible au CRL. Les épreuves du CLES évaluent cinq compétences : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite, production orale et interaction orale. L'obtention du CLES suppose la validation de chaque compétence.

Pour plus d'informations, contactez : cles@univ-lille.fr ou reportez-vous sur le site Lille 3 et sur le site CLES national

<http://www.certification-cles.fr/>

SERVICES A L'ÉTUDIANT	
Ligne générale Lille 3 : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
MAISON DE L'ÉTUDIANT	
SCOLARITÉ DAEVU Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Service des Inscriptions 03.20.41.60.35 scolarite.inscriptions@univ-lille3.fr Service des diplômes 03.20.41.62.38 scolarite@univ-lille3.fr Bureau de la Vie Étudiante 03.20.41.70.96 daevu.vie-etudiante@univ-lille3.fr Relais Handicap 03.20.41.62.09 relais.handicap@univ-lille3.fr Bureau d'accueil des étudiants Intern. 03.20.41.60.29 / 66.59 baei@univ-lille3.fr	SUAIO BAIP Service d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio@univ-lille3.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.63.43 baip@univ-lille3.fr INTERNATIONAL Service des Relations Internationales <i>Étudiants arrivants</i> : 03 20 41 66 67 / 63 92 incoming@univ-lille3.fr <i>Étudiants partants</i> : 03 20 41 63 91 / 63 41 erasmus@univ-lille3.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille3.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 19 02 70
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ETUDES DOCTORALES Ecole doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr	FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE Service de Validation des Acquis et de l'expérience professionnelle (SUVAC) 03.20.41.72.72 suvac@univ-lille3.fr Service de Formation Continue et d'Education Permanente (FCEP) 03.20.41.72.72 fcep@univ-lille3.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.62.28 sead@univ-lille3.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 scd.accueil@univ-lille3.fr	
HALL BÂTIMENT A	
Action Culture 03.20.41.60.25 action-culture@univ-lille3.fr	SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 suaps@univ-lille3.fr

PREVENTION DU HARCELEMENT SEXUEL

L'université, lieu de formation et de recherche, se doit de respecter et de faire respecter les droits de ses personnels et de ses usagers et de s'assurer que les relations professionnelles et pédagogiques se déroulent dans le respect et la dignité de chacun-e.

La création de la CEVIHS marque l'engagement de l'université dans la promotion d'un environnement exempt de discrimination et de violence, et réaffirme les principes d'égalité auxquels l'université est attachée.

La « Cellule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS), prévention des comportements abusifs » a été créée à l'université Charles de Gaulle Lille 3, en application des recommandations de la note ministérielle du 21 octobre 2005.

Une représentation de la diversité de la communauté universitaire

La CEVIHS est composée de 15 à 20 membres représentatifs de la diversité de la communauté universitaire, nommés par le président de l'université sur proposition de la chargée de mission pour un mandat de deux ans (un an pour les étudiants) renouvelable. La cellule peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter. La coordination des travaux de la CEVIHS qui peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter, est assurée par le ou la responsable de la cellule.

Des missions de prévention et d'accompagnement

La CEVIHS n'est pas une instance disciplinaire. A ce titre, elle n'instruit pas les dossiers « à charge » ou « à décharge » mais informe et conseille la victime déclarée de harcèlement sexuel dans ses démarches personnelles de prise en charge adaptée et/ou de poursuites à l'encontre de l'auteur présumé des faits.

Son rôle est :

- de diffuser les informations relatives au harcèlement sexuel, notamment sur les droits, démarches et recours, par tous moyens à sa disposition ;
- d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des membres de la communauté universitaire, victimes ou témoins d'actes de harcèlement sexuel ;
- d'agir de manière à dissuader l'apparition ou la persistance des comportements abusifs ;
- de faire toutes propositions au conseil d'administration de l'université ayant rapport à la prévention des comportements abusifs entrant dans son champ de compétences.

Une garantie de confidentialité et d'objectivité

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, les membres de la cellule se sont engagés à respecter les règles déontologiques de la charte qu'ils ont signée, et à suivre une formation.

Nathalie Coulon
Coordinatrice de la CEVIHS

Cellules d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement :

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr